

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1922)  
**Heft:** 14

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La règle française permet l'utilisation des 28 % de la résistance des cubes, telle que garantie à 90 jours par des essais concluants ; elle fonde ainsi le calcul de la construction sur la qualité du matériau et favorise la recherche scientifique appliquée. Le délai de trois mois, ramené à 28 jours puisque c'est alors que le bâtiment doit pouvoir commencer son service, fonderait la sollicitation du béton au ciment fondu sur le double au moins de celle du béton au portland ordinaire de même dosage, permettant par extension logique cette mise en charge pour l'instant où la résistance type serait atteinte. La diminution de poids mort aidant, on obtiendrait déjà une certaine équivalence des prix, avec un encombrement moindre en largeur des solives, et un décoffrage accéléré.

Nous devons par contre nous élever contre les propositions d'économie sur les armatures des systèmes fléchis pour tenir compte de la grande résistance du mortier de ciment alumineux aux efforts de traction. Cette résistance ne saurait en aucun cas accompagner jusqu'à rupture, ou plutôt grands allongements, celle du métal dans les forts pourcentages des poutres fléchies travaillant intensément dans la zone comprimée ; les essais, qui soutiennent cette thèse, semblent d'une conduite pour le moins énigmatique.

Les recherches d'une fabrication économique tendent activement à faire baisser le prix du ciment électrique, pour mettre ses qualités précieuses mieux en harmonie avec la bourse des entreprises, et des administrations. A ce point de vue, le mélange mécanique, par mouture commune, de farine de roche dure, nous fera peut-être obtenir, dans le « Sand-cement », un sérieux avantage. En effet, la résistance à la rupture ne diminue alors pas en proportion de l'amaigrissement du mélange, et le même poids de ciment électrique semble devoir mieux profiter à la résistance totale soit par suite d'une plus grande compacité, soit peut-être aussi à cause de la réserve d'eau emmagasinée dans la poudre réputée inerte, et qui se trouve ainsi bien à portée pour concourir au durcissement final et diminuer le retrait.

Sa forte résistance à 28 jours, le béton au ciment alumineux la possède presque intégralement à deux ou trois jours déjà. Il n'y a donc aucune raison de laisser les coffrages plus d'un ou deux jours. Quelle remarquable mise en chantier en pourrait résulter pour une entreprise capable de standardiser son matériel de forme, de pousser intelligemment la fabrication des pièces moulées d'avance et de hâter les délais de livraison, tout en réduisant au minimum la stagnation de ses étayages mobiles, comme ses frais généraux.

Nous pouvons y songer, en Suisse comme ailleurs, pour diminuer nos frais de production. Le ciment électrique, produit à l'usine de Bex, mis au point par l'ingénieur *Blanchet* du Bureau d'organisation économique, donne en effet des résistances équivalentes à celles des meilleures marques étrangères et, la force électrique étant actuellement abondante pour le rester à l'avenir, son prix de revient tend à baisser en même temps qu'on perfectionne sa technique.

La fabrication de Bex est en pleine activité ; ses produits sont contrôlés par un programme d'essais qu'ils justifient. Nous espérons pouvoir y revenir prochainement en relatant les beaux résultats des essais déjà faits ou actuellement poursuivis.

A. PARIS, ingénieur.

## BIBLIOGRAPHIE

**Europe in March 1922**, by Mortimer, *L. Schiffer*. (An Address before the Bond Club of New York.)

Dans cette causerie, M. M. L. Schiffer a résumé ses impressions de voyage en France, en Angleterre et en Allemagne,

où il a observé la situation politique et économique avec autant de perspicacité que de sympathie pour ses hôtes. Ses jugements, formulés dans ce style exempt de toute phraséologie, cher aux hommes d'affaires des États-Unis, s'ils font bon marché des chimères qu'on cultive ailleurs si dévotement, témoignent d'un sincère désir de venir en aide à notre pauvre Europe. Dans ce dessein, M. Schiff propose que les États-Unis s'emploient à réaliser un règlement libéral des dettes entre anciens Alliés et, comme entrée de jeu, il incite son gouvernement à liquider les séquestres qui pèsent encore sur 350 millions de dollars de propriété.

**Zement-Kalender 1922.** — Herausgeber : Dr Ing. *Riepert*, Baurat. — Zementverlag G. m. b. H., Charlottenburg, Knesenbeckstr. 74. — Prix net, pour l'étranger : 45 marks.

On trouvera, dans ce petit volume de 340 pages, à côté d'une foule de renseignements d'ordre commercial, de nombreuses notices très clairement rédigées et au courant des dernières recherches sur la constitution, les propriétés, les modes d'emploi, les méthodes d'essai des différentes sortes de ciments, mortiers, bétons et pierres artificielles, sur le calcul des ouvrages en béton armé, etc.

**L'entreprise des grandes usines génératrices en Styrie.** édité par la « Société anonyme d'électricité et des forces hydrauliques de Styrie », rédigé par *Richard Hofbauer*, ingénieur en chef, directeur de la Société Graz, décembre 1921. Une brochure (23/30 cm.), de 26 pages, avec 2 cartes et une vue panoramique.

C'est un abrégé, en français, du mémoire, très bien documenté, intitulé « Das Steirische Grosskraftwerksunternehmen » où nous avons puisé une partie des éléments de la note sur l'électrification de l'Autriche, page 22, de notre numéro du 21 janvier dernier.

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Invitation à l'assemblée générale,*  
les 2, 3 et 4 septembre 1922, à Soleure.

Voici, à titre d'orientation, car il n'est pas encore définitif, le programme de cette manifestation :

**Samedi**, 2 septembre : 14 h. 20. Assemblée des délégués. — 18 h. Réunion et apéritif. — 19 h. 30. Dîner et divertissements.

**Dimanche** : De 9 h. à 10 h. 15. Promenade dans la ville. — 10 h. 15. Collation. — 10 h. 30. Assemblée générale, affaires administratives et conférences. — 13 h. Départ par train spécial pour Bad Attisholz, déjeuner, divertissements et retour à Soleure à volonté.

**Lundi** : Visites, par groupes, d'entreprises à Gerlafingen, Biberist, Luterbach, Attisholz. — Variante : en cas de beau temps, excursion au Weissenstein par train spécial.

**Conférences** : Il en est prévu trois : l'une sur la question du Rhin, la deuxième sur un sujet de l'art de l'ingénieur et la troisième sur l'architecture soleuroise. — En outre, exposition des travaux présentés au concours de la Fondation Geiser (relevés pour la « Maison bourgeoise »).

Prix de la carte : 15 francs pour le samedi et le dimanche, 10 fr. pour le dimanche seulement et 8 fr. pour l'excursion au Weissenstein.

La Section de Soleure compte sur une nombreuse participation. Les dames seront les bienvenues et tout le monde peut être assuré de trouver là-bas une réception cordiale.